

Budget 2012 : pour mieux rebondir !

Les chiffres clés du budget 2011

Budget total

fonctionnement + investissement
= 4,7 Millions d' €

Budget de fonctionnement

= 2,81 Millions d' €
consacrés à l'entretien des bâtiments et au fonctionnement du service public, répartis comme suit :

39%	Charges de personnel
30%	Charges à caractère général
14%	Charges de gestion courante
4%	Charges financières

Budget d'investissement

= 1,97 Millions d' €
consacrés à la construction et la modernisation des infrastructures répartis comme suit :

15%	Bâtiments (Piscine, école maternelle...)
18%	Voirie (Aménagement rue de Montfort, réfection trottoirs, marquage au sol)
5%	Immobilisation (Mobilier restaurant scolaire, matériels écoles et médiathèque...)
61%	Autres investissements (acquisition de terrains, digue de Trécouët, tracteur, PLU...)

Avec un budget total de 4,7 millions d'euros, l'exercice 2012 marque un retrait de 13% par rapport au budget de l'année précédente. La fin des travaux de l'église, du cimetière ou de la rue de Montfort annoncent une période de transition. La commune souhaite limiter le nombre de ses investissements pour l'année 2012 et éviter le recours à l'emprunt afin de préserver un endettement par habitant inférieur à la moyenne départementale.



Dotations de l'Etat

Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'une dotation de l'Etat perçue par chaque commune pour financer une partie de son fonctionnement (salaire du personnel, chauffage et entretien des bâtiments...). Depuis 2011 son augmentation n'est plus indexée à l'inflation et représente 508 091 € pour la commune soit 0,2% de plus que l'année précédente.



Taux d'imposition en hausse

La réévaluation des trois taxes locales est de 2,2% soit :

Taxe d'habitation : 15,00 %
Taxe sur le foncier bâti : 15,40%
Taxe sur le foncier non bâti : 45,80%



L'encours de la dette

L'encours de la dette c'est-à-dire le capital restant à rembourser en fin d'année, est de 750 € par plélanais. La moyenne départementale se situe à 847 € par habitant et la moyenne régionale à 932€ par habitant.



L'annuité de la dette

L'annuité de la dette qui représente le capital à rembourser ajouté aux intérêts de la dette représente 52 € par habitant pour 73 € par habitant au niveau départemental et 88 € au niveau régional.

1 147 200 € d'investissement

Malgré un budget en baisse la municipalité poursuit son programme d'investissement afin d'améliorer la qualité du service public. Voici un panorama chiffré des principaux postes d'investissements prévus pour 2012.

Bâtiments

Piscine.....	40 000 €
Ecole maternelle (frais d'architecte).....	15 000 €
Contribution 10% cinéma. (solde de la participation).....	50 000 €
Eglise (reliquat).....	45 000 €
Rénovation du bâtiment des services techniques.....	25 000 €

Voirie

Programme annuel de voirie rurale.....	60 000 €
Aménagement rue de Montfort.....	50 000 €
Réfection trottoirs.....	90 000 €
Marquage au sol.....	45 000 €

Mobilier

Matériel services techniques.....	16 000 €
Mobilier restaurant scolaire.....	7 500 €
Matériels écoles.....	5 000 €
Matériels médiathèque.....	5 000 €

Autres investissements

Acquisitions de terrains.....	100 000 €
Etude de programmation d'un équipement structurant.....	12 700 €
Digue de Trécouët.....	290 000 €
Extension du cimetière (reliquat).....	15 000 €
Plateau multisports.....	32 000 €
Cage de lancer.....	10 000 €
Aménagement sportif à l'étang de Trégu.....	45 000 €
Panneaux d'affichage lumineux.....	12 500 €
Rénovation éclairage public.....	5 000 €
Signalétique touristique.....	7 500 €
Tracteur débroussailluse.....	75 000 €



Bernard Le Gal

3 questions à l'adjoint aux finances

Comment s'est construit ce budget 2012 ?

Nous devons composer avec un contexte économique national puisque les dotations de l'Etat (enveloppe de l'Etat aux collectivités) sont de nouveau gelées cette année. Ainsi, même si notre capacité d'autofinancement est supérieur de 45 000 € à l'année précédente, nous souhaitons modérer nos investissements. Ainsi, nous ne souscrivons pas cette année à de nouveaux prêts, de façon à conserver un taux d'endettement, par habitant, relativement faible par rapport aux autres communes de même strate.

S'agit-il de freiner les investissements ?

Il s'agit plutôt d'étaler sur deux années les travaux importants, comme l'agrandissement de l'école maternelle. Il ne faut pas oublier non plus, que l'installation du plateau sportif, la rénovation du vélodrome, de la piscine ou des terrains de tennis sont à inscrire à ce budget 2012. Par ailleurs, près de 290 000 € ont été provisionnés pour la restauration de la digue de Trécouët qui avait subi les assauts de la tempête de 1999. Enfin, la municipalité considère l'acquisition d'une réserve foncière comme une priorité dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme.

Pourquoi augmenter les 3 taxes locales ?

Nous avons fait une étude l'année dernière pour comparer le taux d'imposition de Plélan par rapport aux autres communes du territoire. Cette étude a démontré que même avec un léger relèvement du taux de ces taxes, notre commune se situe encore dans une moyenne basse. Cette hausse légère apportera ainsi, une recette supplémentaire de 18 000 € qui permettra de financer partiellement les subventions accordées aux associations.